



# Assemblée générale

Distr. générale  
15 novembre 2011  
Français  
Original : anglais

## Soixante-sixième session

Point 144 de l'ordre du jour

**Financement du Tribunal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 1994**

## **Deuxième rapport sur l'exécution du budget du Tribunal pénal international pour le Rwanda pour l'exercice biennal 2010-2011**

### **Rapport du Secrétaire général**

#### *Résumé*

Le deuxième rapport sur l'exécution du budget du Tribunal pénal international pour le Rwanda pour l'exercice biennal 2010-2011 est présenté en application de la résolution 65/252 de l'Assemblée générale. Il fait apparaître une diminution de 722 600 dollars du montant brut des ressources nécessaires (montant net : 1 635 600 dollars) par rapport au montant révisé des crédits ouverts pour l'exercice. La réduction est due à des diminutions liées à un taux d'occupation des postes plus faible que prévu et à d'autres facteurs (montant brut : 1 366 400 dollars; montant net : 2 224 100 dollars), et qui sont contrebalancées en partie par des augmentations liées aux variations dues à l'effet combiné des taux de change et d'inflation (montant brut : 643 800 dollars; montant net : 588 500 dollars).

L'Assemblée générale est invitée à inscrire au Compte spécial du Tribunal pénal international pour le Rwanda un crédit révisé d'un montant brut de 257 081 500 dollars (montant net : 233 691 800 dollars) pour l'exercice biennal 2010-2011.



## I. Introduction

1. L'objet du deuxième rapport sur l'exécution du budget du Tribunal pénal international pour le Rwanda pour l'exercice biennal 2010-2011 est de donner une estimation du montant final des ressources nécessaires pour l'exercice. Cette estimation est fondée sur les dépenses effectives des 19 premiers mois, les prévisions relatives aux 5 derniers mois et les modifications des taux d'inflation, des taux de change et des ajustements au coût de la vie par rapport aux hypothèses retenues dans le premier rapport sur l'exécution du budget (A/65/578), document que l'Assemblée générale a examiné à sa soixante-cinquième session et à partir duquel a été arrêté le montant révisé du crédit ouvert pour l'exercice.

2. Les procès constituant l'essentiel des activités du Tribunal, c'est leur déroulement qui détermine la plus grande partie des dépenses.

## II. Explication de la variation du montant net des crédits nécessaires

3. Les estimations figurant dans le présent rapport font apparaître une diminution d'un montant brut de 722 600 dollars (montant net : 1 635 600 dollars) par rapport au montant révisé du crédit ouvert par l'Assemblée générale dans sa résolution 65/252. La ventilation des modifications prévues et le montant final estimatif des crédits nécessaires pour l'exercice biennal 2010-2011 sont indiqués aux tableaux 1 et 2.

Tableau 1

### Estimation du montant final des crédits nécessaires, par composante et par facteur de variation

(En milliers de dollars des États-Unis)

Composante	Montant révisé des crédits ouverts	Modifications prévues			Total	Montant final des crédits nécessaires
		Taux de change	Inflation	Taux d'occupation des postes et autres facteurs		
<b>Dépenses</b>						
Chambres	11 472,7	(29,9)	17,7	(17,2)	<b>(29,4)</b>	11 443,3
Bureau du Procureur	55 918,5	(667,9)	1 041,8	(2 983,6)	<b>(2 609,7)</b>	53 308,8
Greffes	183 584,0	(1 660,9)	1 992,2	(1 404,9)	<b>(1 073,6)</b>	182 510,4
Gestion des dossiers et archives	6 828,9	(60,5)	11,3	3 039,3	<b>2 990,1</b>	9 819,0
<b>Total des dépenses (montant brut)</b>	<b>257 804,1</b>	<b>(2 419,2)</b>	<b>3 063,0</b>	<b>(1 366,4)</b>	<b>(722,6)</b>	<b>257 081,5</b>
<b>Recettes</b>						
Contributions du personnel	22 476,7	(129,3)	184,6	857,7	<b>913,0</b>	23 389,7
<b>Total des crédits nécessaires (montant net)</b>	<b>235 327,4</b>	<b>(2 289,9)</b>	<b>2 878,4</b>	<b>(2 224,1)</b>	<b>(1 635,6)</b>	<b>233 691,8</b>

Tableau 2

**Prévisions de dépenses, par objet de dépense et par facteur de variation**

(En milliers de dollars des États-Unis)

Objet de dépense	Montant révisé des crédits ouverts	Modifications prévues			Total	Montant final des crédits nécessaires
		Taux de change	Inflation	Taux d'occupation des postes et autres facteurs		
<b>Dépenses</b>						
Postes	134 461,5	(1 265,6)	2 515,4	2 911,4	<b>4 161,2</b>	138 622,7
Autres dépenses de personnel	42 670,3	(670,6)	312,1	2 769,4	<b>2 410,9</b>	45 081,2
Traitements et indemnités des juges	10 710,9	(29,9)	7,3	(7,4)	<b>(30,0)</b>	10 680,9
Consultants	318,6	(1,3)	(0,9)	(28,5)	<b>(30,7)</b>	287,9
Voyages (représentants)	761,8	–	10,4	(9,8)	<b>0,6</b>	762,4
Voyages (autres)	4 257,6	–	37,2	76,9	<b>114,1</b>	4 371,7
Services contractuels	21 602,2	(138,5)	(15,1)	(7 907,6)	<b>(8 061,2)</b>	13 541,0
Frais généraux de fonctionnement	12 543,5	(121,8)	(6,7)	(1 140,8)	<b>(1 269,3)</b>	11 274,2
Dépenses de représentation	7,5	(0,1)	–	0,1	–	7,5
Fournitures et accessoires	2 384,2	(22,1)	4,3	2,5	<b>(15,3)</b>	2 368,9
Mobilier et matériel	2 892,9	(37,3)	14,1	858,7	<b>835,5</b>	3 728,4
Travaux d'amélioration des locaux	313,4	(2,7)	0,3	501,7	<b>499,3</b>	812,7
Subventions et contributions	2 403,0	–	–	(250,7)	<b>(250,7)</b>	2 152,3
Contributions du personnel	22 476,7	(129,3)	184,6	857,7	<b>913,0</b>	23 389,7
<b>Total des dépenses (montant brut)</b>	<b>257 804,1</b>	<b>(2 419,2)</b>	<b>3 063,0</b>	<b>(1 366,4)</b>	<b>(722,6)</b>	<b>257 081,5</b>
<b>Recettes</b>						
Contributions du personnel	22 476,7	(129,3)	184,6	857,7	<b>913,0</b>	23 389,7
<b>Total des crédits nécessaires (montant net)</b>	<b>235 327,4</b>	<b>(2 289,9)</b>	<b>2 878,4</b>	<b>(2 224,1)</b>	<b>(1 635,6)</b>	<b>233 691,8</b>

**A. Modification des hypothèses budgétaires***Taux de change et inflation (augmentation : 643 800 dollars)*

4. L'augmentation nette est due à l'incidence des variations des taux d'inflation (3 063 000 dollars) qui est contrebalancée en partie par une diminution liée à l'évolution des taux de change (2 419 200 dollars). S'agissant de l'inflation, les ajustements reposent sur les données les plus récentes concernant les indices des prix à la consommation ou sur l'écart entre, d'une part, les indices pris comme hypothèses pour calculer le montant des crédits révisés et, d'autre part, les indices d'ajustement effectivement appliqués à la rémunération des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur et les ajustements au coût de la vie apportés au barème des traitements des agents des services généraux et des catégories apparentées. L'économie réalisée à la rubrique des taux de change s'explique par le raffermissement du dollar des États-Unis survenu, par rapport au shilling tanzanien

principalement, de janvier à octobre 2011, le taux de change d'octobre ayant servi à estimer les dépenses de novembre et de décembre. Les hypothèses détaillées figurent à l'annexe I au présent rapport.

## B. Autres ressources nécessaires

### Chambres

Tableau 3

#### Prévisions de dépenses, par objet de dépense et par facteur de variation

(En milliers de dollars des États-Unis)

Objet de dépense	Montant révisé des crédits ouverts	Modifications prévues			Total	Montant final des crédits nécessaires
		Taux de change	Inflation	Taux d'occupation des postes et autres facteurs		
<b>Dépenses</b>						
Traitements et indemnités des juges	10 710,9	(29,9)	7,3	(7,4)	<b>(30,0)</b>	10 680,9
Voyages (représentants)	761,8	–	10,4	(9,8)	<b>0,6</b>	762,4
<b>Total des crédits nécessaires (montant net)</b>	<b>11 472,7</b>	<b>(29,9)</b>	<b>17,7</b>	<b>(17,2)</b>	<b>(29,4)</b>	<b>11 443,3</b>

#### *Traitements et indemnités des juges (diminution : 7 400 dollars)*

5. La sous-utilisation du crédit alloué au titre des traitements et indemnités des juges s'explique par le fait que le mandat des juges a été prorogé, ce qui a entraîné une réduction pour le financement des pensions et des dépenses communes des juges et un accroissement, qui contrebalance en partie cette réduction, pour leurs honoraires.

#### *Voyages des représentants (diminution : 9 800 dollars)*

6. La réduction enregistrée à cette rubrique est due à un recours accru à la visioconférence.

## Bureau du Procureur

Tableau 4

### Prévisions de dépenses, par objet de dépense et par facteur de variation

(En milliers de dollars des États-Unis)

Objet de dépense	Montant révisé des crédits ouverts	Modifications prévues			Total	Montant final des crédits nécessaires
		Taux de change	Inflation	Taux d'occupation des postes et autres facteurs		
<b>Dépenses</b>						
Postes	38 256,2	(415,4)	873,3	405,1	<b>863,0</b>	39 119,2
Autres dépenses de personnel	8 987,5	(216,5)	135,3	(1 429,4)	<b>(1 510,6)</b>	7 476,9
Consultants	123,9	0,3	(1,0)	16,6	<b>15,9</b>	139,8
Voyages	1 403,7	–	9,6	250,9	<b>260,5</b>	1 664,2
Frais généraux de fonctionnement	668,9	(3,1)	(35,9)	(417,8)	<b>(456,8)</b>	212,1
Contributions du personnel	6 478,3	(33,2)	60,5	(1 809,0)	<b>(1 781,7)</b>	4 696,6
<b>Total des dépenses (montant brut)</b>	<b>55 918,5</b>	<b>(667,9)</b>	<b>1,041,8</b>	<b>(2 983,6)</b>	<b>(2 609,7)</b>	<b>53 308,8</b>
<b>Recettes</b>						
Contributions du personnel	6 478,3	(33,2)	60,5	(1 809,0)	<b>(1 781,7)</b>	4 696,6
<b>Total des crédits nécessaires (montant net)</b>	<b>49 440,2</b>	<b>(634,7)</b>	<b>981,3</b>	<b>(1 174,6)</b>	<b>(828,0)</b>	<b>48 612,2</b>

*Postes (augmentation : 405 100 dollars)*

7. Le dépassement de crédits s'explique par les augmentations enregistrées pour les traitements (323 700 dollars) et les dépenses communes de personnel (81 400 dollars). Ces augmentations sont dues au fait que des postes autorisés pour le Bureau du procureur qui ont fait l'objet d'une annonce de recrutement au cours de l'exercice biennal ont été utilisés provisoirement (en attendant l'achèvement du processus de recrutement) pour des engagements temporaires de courte durée et le maintien, au-delà du 30 juin 2011, d'emplois de temporaire (personnel temporaire autre que pour les réunions) dont les services étaient requis pour appuyer les procédures judiciaires en cours.

8. Les ressources prévues au titre des contributions du personnel s'élèvent à 4 696 600 dollars, soit une diminution nette de 1 781 700 dollars, contrebalancée par les recettes au titre de ces contributions.

*Autres dépenses de personnel (diminution : 1 429 400 dollars)*

9. La diminution enregistrée à la rubrique Personnel temporaire autre que pour les réunions tient au fait que le Tribunal n'a pas pu maintenir des titulaires en fonctions sur l'ensemble de la période couverte par le budget pour les emplois de temporaire financés à cette rubrique et au fait qu'il était difficile, voire impossible d'attirer et de recruter des personnes qualifiées, nombre de candidats ayant décliné des offres d'engagement pour des périodes de courte durée ou de durée limitée.

*Consultants (augmentation : 16 600 dollars)*

10. Le dépassement de crédits est dû au fait que les besoins ont été plus importants que prévu pour les témoins experts.

*Voyages (augmentation : 250 900 dollars)*

11. Le dépassement est lié à des dépenses engagées par la Division des poursuites, la Section des enquêtes et le Bureau du Procureur. Le volume et le rythme des procès et des activités connexes (mise en état des affaires dans lesquelles un fugitif a été arrêté, visites non prévues sur les lieux effectuées par les Chambres de première instance, etc.) ainsi que la longueur des procédures engagées en vertu de l'article 71 *bis* du Règlement de procédure et de preuve pour assurer la bonne conservation des éléments de preuve ont eu des répercussions sur les besoins globaux. Plusieurs procès (*Ngirabatware*, *Nizeyimana*, *Ndahimana* et *Karemara*) se sont poursuivis au-delà de juin 2011. En outre, dans l'affaire Kabuga, la procédure a duré beaucoup plus longtemps que ce qui était prévu initialement. Du fait de l'arrestation de Bernard Munyagishari, il a fallu organiser des missions pour mettre à jour et modifier l'acte d'accusation et mettre l'affaire en l'état d'être jugée au cas où la demande de renvoi devant les autorités rwandaises serait rejetée. Par ailleurs, le Procureur a dû intensifier ses efforts pour trouver des pays qui seraient disposés à recevoir des affaires renvoyées par le Tribunal.

*Frais généraux de fonctionnement (diminution : 417 800 dollars)*

12. La diminution constatée s'explique par le fait que le nombre de missions organisées ou de voyages effectués dans le cadre d'enquêtes pour assurer la protection des témoins ont été moins nombreux que prévu.

## Greffe

Tableau 5

### Prévisions de dépenses, par objet de dépense et par facteur de variation

(En milliers de dollars des États-Unis)

Objet de dépense	Montant révisé des crédits ouverts	Modifications prévues			Total	Montant final des crédits nécessaires
		Taux de change	Inflation	Taux d'occupation des postes et autres facteurs		
Dépenses						
Postes	96 205,3	(850,2)	1 642,1	2 506,3	<b>3 298,2</b>	99 503,5
Autres dépenses de personnel	28 153,1	(407,5)	171,1	3 407,1	<b>3 170,7</b>	31 323,8
Consultants	167,4	(1,3)	0,1	(34,2)	<b>(35,4)</b>	132,0
Voyages	2 752,0	–	26,4	(172,9)	<b>(146,5)</b>	2 605,5
Services contractuels	21 361,3	(135,7)	(16,0)	(8 077,2)	<b>(8 228,9)</b>	13 132,4
Frais généraux de fonctionnement	11 874,6	(118,7)	29,2	(754,2)	<b>(843,7)</b>	11 030,9
Dépenses de représentation	7,5	(0,1)	–	0,1	–	7,5
Fournitures et accessoires	2 299,4	(21,2)	4,0	10,0	<b>(7,2)</b>	2 292,2

Objet de dépense	Montant révisé des crédits ouverts	Modifications prévues			Total	Montant final des crédits nécessaires
		Taux de change	Inflation	Taux d'occupation des postes et autres facteurs		
Mobilier et matériel	2 048,6	(27,4)	10,9	11,5	(5,0)	2 043,6
Travaux d'amélioration des locaux	313,4	(2,7)	0,3	1,7	(0,7)	312,7
Subventions et contributions	2 403,0	–	–	(250,7)	(250,7)	2 152,3
Contributions du personnel	15 998,4	(96,1)	124,1	1 947,6	1 975,6	17 974,0
<b>Total des dépenses (montant brut)</b>	<b>183 584,0</b>	<b>(1 660,9)</b>	<b>1 992,2</b>	<b>(1 404,9)</b>	<b>(1 073,6)</b>	<b>182 510,4</b>
Recettes						
Contributions du personnel	15 998,4	(96,1)	124,1	1 947,6	1 975,6	17 974,0
<b>Total des crédits nécessaires (montant net)</b>	<b>167 585,6</b>	<b>(1 564,8)</b>	<b>1 868,1</b>	<b>(3 352,5)</b>	<b>(3 049,2)</b>	<b>164 536,4</b>

*Postes (augmentation : 2 506 300 dollars)*

13. L'augmentation nette s'explique par des dépenses communes de personnel (3 599 800 dollars) supérieures aux prévisions, en partie compensées par un montant moins important que prévu au titre des traitements (1 093 500 dollars). Le dépassement des crédits au titre des dépenses communes de personnel est lié à des taux de renouvellement du personnel plus élevés que de coutume. La sous-utilisation des crédits ouverts au titre des traitements résulte de taux de vacance de postes plus élevés que prévu durant l'exercice biennal 2010-2011.

14. Le montant inscrit au titre des contributions du personnel s'élève à 17 974 000 dollars, soit une progression nette de 1 975 600 dollars due à l'écart entre les dépenses effectives et les prévisions fondées sur les coûts standard et annulée par une diminution identique des recettes provenant de ces contributions.

*Autres dépenses de personnel (augmentation : 3 407 100 dollars)*

15. Les dépenses plus élevées que prévu s'expliquent par le fait que le Tribunal a continué de devoir recourir à du personnel temporaire pour fournir sans interruption les services judiciaires, juridiques et administratifs requis pour pouvoir respecter le calendrier judiciaire et faire face à une lourde charge de travail durant l'exercice biennal 2010-2011. Le dépassement des crédits est dû à la prolongation des contrats du personnel temporaire, auquel on a dû continuer de recourir au-delà du 30 juin 2011 et jusqu'à la fin de l'exercice en cours en raison de la modification du calendrier judiciaire.

*Consultants (diminution : 34 200 dollars)*

16. La diminution des ressources nécessaires à cette rubrique s'explique par le fait que le nombre d'experts cités comme témoins par les accusés a été moins élevé que prévu.

*Voyages (diminution : 172 900 dollars)*

17. Les dépenses inférieures aux prévisions à cette rubrique résultent d'une meilleure gestion du calendrier des voyages des témoins protégés résidant dans le même pays et d'autres efforts qui ont permis de combiner plusieurs missions de façon à améliorer la rentabilité. L'utilisation d'un avion des Nations Unies pour le transport des témoins protégés a aussi contribué aux économies réalisées à cette rubrique.

*Services contractuels (diminution : 8 077 200 dollars)*

18. Les prévisions de dépenses initiales étaient fondées sur l'hypothèse que 14 jugements dans trois procès conjoints (*Butare, Militaires II* et *Gouvernement II*) seraient rendus et les procès en appel correspondants seraient achevés durant l'exercice biennal 2010-2011, ce qui n'a pas été le cas. La sous-utilisation des crédits qui résulte de cette situation tient aussi à une meilleure discipline des chambres et à des ajustements aux opérations du Service des conseils de la défense. Le Service n'a pas commis de coconseil en appel et a limité la commission presque uniquement au dépôt des actes d'appel ou à la traduction de jugements. En outre, seules 3 des 10 affaires prévues ont suivi leur cours sous forme de renvoi devant les juridictions nationales ou ont donné lieu au recueil de dépositions. Par conséquent, d'importantes économies ont été réalisées au titre des honoraires des conseils de la défense (7 986 500 dollars). Des économies ont également été réalisées au titre des honoraires de vérification externe des comptes (57 300 dollars), ainsi qu'au titre des programmes de formation (33 400 dollars) en raison d'une baisse de l'intérêt manifesté par le personnel pour les cours de langue et d'informatique.

*Frais généraux de fonctionnement (diminution : 754 200 dollars)*

19. La sous-utilisation des crédits constatée à cette rubrique concerne principalement les postes de dépenses suivants : a) location et entretien des locaux (diminution de 222 500 dollars s'expliquant par des travaux d'entretien général des locaux moins importants que prévu à Arusha et Kigali); b) services divers (baisse de 54 400 dollars des frais bancaires); et c) dépenses afférentes aux témoins (baisse de 477 300 dollars des dépenses de réinstallation des témoins liée à des changements dans leurs déplacements ou au réaménagement du calendrier de certains procès).

*Subventions et contributions (diminution : 250 700 dollars)*

20. Des négociations concernant les tarifs des services de sécurité fournis aux membres du personnel du Tribunal ont permis de réaliser des économies d'un montant de 250 700 dollars. En outre, le nombre de membres du personnel couverts par le cadre mondial de sécurité interorganisations à Arusha et Kigali a été réduit conformément à la stratégie de fin de mandat.

## Gestion des archives et des dossiers

Tableau 6

### Prévisions de dépenses, par objet de dépense et par facteur de variation

(En milliers de dollars des États-Unis)

Objet de dépense	Montant révisé des crédits ouverts	Modifications prévues			Total	Montant final des crédits nécessaires
		Taux de change	Inflation	Taux d'occupation des postes et autres facteurs		
<b>Dépenses</b>						
Autres dépenses de personnel	5 529,7	(46,6)	5,7	791,7	<b>750,8</b>	6 280,5
Consultants	27,3	(0,3)	–	(10,9)	<b>(11,2)</b>	16,1
Voyages	101,9	–	1,2	(1,1)	<b>0,1</b>	102,0
Services contractuels	240,9	(2,8)	0,9	169,6	<b>167,7</b>	408,6
Frais généraux de fonctionnement	–	–	–	31,2	<b>31,2</b>	31,2
Fournitures et accessoires	84,8	(0,9)	0,3	(7,5)	<b>(8,1)</b>	76,7
Mobilier et matériel	844,3	(9,9)	3,2	847,2	<b>840,5</b>	1 684,8
Travaux d'amélioration des locaux	–	–	–	500,0	<b>500,0</b>	500,0
Contributions du personnel	–	–	–	719,1	<b>719,1</b>	719,1
<b>Total des dépenses (montant brut)</b>	<b>6 828,9</b>	<b>(60,5)</b>	<b>11,3</b>	<b>3 039,3</b>	<b>2 990,1</b>	<b>9 819,0</b>
<b>Recettes</b>						
Contributions du personnel	–	–	–	719,1	<b>719,1</b>	719,1
<b>Total des crédits nécessaires (montant net)</b>	<b>6 828,9</b>	<b>(60,5)</b>	<b>11,3</b>	<b>2 320,2</b>	<b>2 271,0</b>	<b>9 099,9</b>

*Autres dépenses de personnel (augmentation : 791 700 dollars)*

21. Le dépassement prévu s'explique par la prolongation de contrats financés au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions) au-delà du 30 juin 2011 et le recrutement du personnel temporaire supplémentaire requis pour accélérer le traitement, la numérisation et le transfert des dossiers du Tribunal, résorber les retards et veiller à ce que les dossiers et archives du Tribunal soient entièrement préparés en vue de leur transfert au Mécanisme international chargé d'exercer les fonctions résiduelles. Le dépassement prévu est principalement imputable à une sous-estimation de l'ensemble des crédits nécessaires en 2009. À l'époque, le projet de gestion des dossiers et des archives était relativement nouveau et l'on ne disposait pas d'informations suffisantes pour déterminer l'ampleur des ressources nécessaires et des besoins en personnel et pour calculer les frais associés au travail d'archivage.

22. Les dépenses prévues au titre des contributions du personnel, d'un montant de 719 100 dollars, sont couvertes par un montant identique de recettes au titre des contributions du personnel.

*Services contractuels (augmentation : 169 600 dollars)*

23. Les dépenses plus élevées que prévu constatées à cette rubrique tiennent au fait qu'une entreprise a été engagée pour rénover les locaux du Tribunal devant recevoir les dossiers et archives de celui-ci. En outre, il est nécessaire d'étendre le réseau à fibres optiques CAT-6 afin de pouvoir relier les postes de travail des rédacteurs d'enregistrements audiovisuels au système informatisé de gestion du matériel utilisé pour le stockage des archives audiovisuelles numériques. L'installation du réseau à fibres optiques est indispensable à l'extension prévue des activités de rédaction des enregistrements audiovisuels durant l'exercice biennal 2012-2013.

*Frais généraux de fonctionnement (augmentation : 31 200 dollars)*

24. En vue de l'extension du travail d'archivage des dossiers sur papier du Tribunal, un dépôt d'archives de 1 000 mètres carrés était nécessaire. Le dépassement de crédits de 31 200 dollars correspond aux frais de location de locaux d'archivage temporaires.

*Mobilier et matériel (augmentation : 847 200 dollars)*

25. Les dépenses plus élevées que prévu s'expliquent par l'achat de rayonnages, de matériel de sécurité, de dispositifs de contrôle des conditions ambiantes et de systèmes de lutte contre les incendies pour le dépôt d'archives.

*Travaux d'amélioration des locaux (augmentation : 500 000 dollars)*

26. Le dépassement des crédits s'explique par la rénovation de locaux du Tribunal devant servir à stocker temporairement les archives du Tribunal, une étape nécessaire en vue de l'extension prévue du projet d'archivage en 2012.

### **III. Décision que l'Assemblée générale est appelée à prendre**

27. **L'Assemblée générale est invitée à prendre note du présent rapport et à approuver le montant brut définitif du crédit à inscrire au Compte spécial du Tribunal pénal international pour le Rwanda au titre de l'exercice biennal 2010-2011, qui s'élève à 257 341 600 dollars (montant net : 233 949 000 dollars).**

## Annexe I

### Hypothèses budgétaires

Les paramètres ci-après ont été utilisés pour estimer le montant final des crédits nécessaires :

Paramètres utilisés	Lieu d'affectation											
	La Haye (euro par rapport au dollar É.-U.)				Arusha (shilling par rapport au dollar É.-U.)				Kigali (franc par rapport au dollar É.-U.)			
	Estimation des crédits révisés		Estimation du montant final des crédits nécessaires		Estimation des crédits révisés		Estimation du montant final des crédits nécessaires		Estimation des crédits révisés		Estimation du montant final des crédits nécessaires	
	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011
Taux de change	0,753	0,753	0,754	0,716	1 438,833	1 517,000	1 434,750	1 564,417	579,938	588,000	580,272	598,218
Taux d'inflation (en pourcentage)	1,10	1,00	1,30	2,30	8,20	7,40	7,20	10,70	7,50	7,00	2,30	5,50
Coefficient d'ajustement (en pourcentage)	50,73	52,00	50,52	57,54	40,80	39,93	40,68	42,00	46,48	46,62	46,45	47,58

## Annexe II

### Activités des chambres pendant l'exercice biennal 2010-2011

1. Entre le 1<sup>er</sup> janvier 2010 et le 4 novembre 2011, les trois Chambres de première instance du Tribunal pénal international pour le Rwanda ont rendu 10 jugements concernant 21 accusés (Tharcisse Muvunyi, Ephrem Setako, Yussuf Muniyaki, Dominique Ntawukulilyayo, Gaspard Kanyarukiga, Idelphonse Hategekimana, Jean-Baptiste Gatete, Augustine Ndingiyimana, François-Xavier Nzuwonemeye, Innocent Sagahutu, Augustin Bizimungu, Pauline Nyiramasuhuko, Arsène Shalom Ntahobali, Sylvain Nsabimana, Alphonse Nteziryayo, Joseph Kanyabashi, Élie Ndayambaje, Casimir Bizimungu, Justin Mugenzi, Jerome Bicamumpaka, Prosper Mugiraneza). La phase de présentation des moyens dans quatre autres procès concernant cinq accusés est terminée et les jugements en sont au stade du délibéré (Édouard Karemera, Mathieu Ndirumapatse, Grégoire Ndashimana, Callixte Ntabonimana; en attente des plaidoiries et réquisitoires : Idelphonse Nizeyimana). Une demande de renvoi d'une affaire devant la juridiction du Rwanda présentée en application de l'article 11 *bis* du Règlement de procédure et de preuve a été approuvée et est actuellement pendante devant la Chambre d'appel (Jean Uwinkindi). Deux demandes de renvoi d'affaires devant le Rwanda présentées en application de l'article 11 *bis* ont été reportées jusqu'à l'arrestation des accusés ou jusqu'à ce qu'une décision définitive soit rendue dans l'affaire *Uwinkindi* (Charles Sikubwabo, Fulgence Kayishema). Un détenu fait l'objet d'une demande de renvoi en instance en application de l'article 11 *bis* avant d'être jugé (Bernard Muniyagishari). Deux procès ont été ouverts pendant l'exercice (Ndashimana, Nizeyimana). Outre les 50 affaires mettant en cause 70 accusés menées à terme en première instance, un procès concernant un accusé est en cours (Augustin Ndirabatware) et devrait être terminé dans la première moitié de 2012.

2. La Chambre d'appel a rendu neuf jugements, dont un dans une affaire d'outrage au tribunal, concernant neuf personnes (Leonidas Nshogoza, Simon Bikindi, Siméon Nchamihigo, Emmanuel Rukundo, Callixte Kalimanzira, Tharcisse Muvunyi, Tharcisse Renzaho, Yussuf Muniyaki, Ephrem Setako); elle a également rendu 15 décisions interlocutoires, 18 décisions sur des demandes en révision ou en réexamen ou des demandes autres, et 250 ordonnances et décisions de mise en état en appel. La Chambre d'appel a aussi examiné les recours formés dans trois affaires qui concernent quatre personnes (Théoneste Bagosora, Anatole Nsengiyumva, Aloys Ntabakuze, Dominique Ntawukulilyayo) qui sont au stade du délibéré ou de la rédaction du jugement.

3. L'affaire concernant Bernard Muniyagishari, arrêté en mai 2011, a été transférée au Tribunal en juin 2011 et en est au stade de la mise en état. L'affaire concernant Jean Uwinkindi a été renvoyée au Rwanda et est pendante devant la Chambre d'appel. La recherche des neuf derniers fugitifs s'intensifie.

4. En février 2011, le Procureur a déposé une demande de conservation d'éléments de preuves en vue d'un procès à venir en application de l'article 71 *bis* du Règlement dans le cas de trois fugitifs accusés : Félicien Kabuga, Protais Mpiranya et Augustin Bizimana. Dans chacun des cas, la même Chambre de première instance chargée d'étudier la requête en application de l'article 71 *bis* a autorisé la conservation des éléments de preuves par le recueil de dépositions

spéciales. La procédure de recueil des dépositions spéciales concernant l'affaire *Kabuga* a débuté le 23 mai 2011 et s'est poursuivie après les vacances judiciaires. L'accusation a clos ses arguments en faveur de la requête de conservation des éléments de preuves le 27 octobre 2011. Jusqu'à présent, le Président a entendu les dépositions de 25 témoins à charge au cours de 30 jours d'audience. Le 4 novembre 2011, la Chambre a accédé en partie à la demande d'autorisation sollicitée par le conseil de permanence pour mener des enquêtes dans l'intention de convoquer des témoins ultérieurement, lui donnant jusqu'au 15 décembre 2011 pour déposer sa requête à cet effet. La procédure de recueil des dépositions spéciales dans l'affaire *Mpiranya* a commencé le 19 octobre 2011 et il est prévu qu'elle débute en novembre dans l'affaire *Bizimana*. Dans les deux cas, le président a rendu une décision ordonnant la communication des documents pertinents au conseil de permanence qui représente les intérêts des fugitifs accusés, et établissant le calendrier de la procédure.

## Annexe III

### Contributions volontaires et fonds d'affectation spéciale

1. Dans sa résolution 49/251, l'Assemblée générale a invité les États Membres et les autres parties intéressées à verser au Tribunal pénal international pour le Rwanda des contributions volontaires, tant en espèces que sous forme de services et de fournitures pouvant être acceptés par le Secrétaire général.

2. À ce jour, les contributions en espèces versées au Fonds de contributions volontaires pour financer les activités du Tribunal s'élèvent à 13 167 717 dollars, dont détail ci-après.

#### État au 31 octobre 2011 des contributions en espèces versées au Fonds de contributions volontaires

(En dollars des États-Unis)

<i>Contributeurs</i>	<i>Montant total</i>
Allemagne	508 459
Belgique	2 705 450
Canada	734 850
Chili	1 000
Danemark	43 452
Égypte	11 000
Espagne	300 554
États-Unis d'Amérique	320 000
Finlande	550 560
Grèce	20 000
Irlande	557 730
Israël	7 500
Liban	3 000
Nouvelle-Zélande	34 792
Norvège	350 000
Pays-Bas	2 995 531
République tchèque	80 986
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	530 962
Saint-Siège	3 000
Suède	68 871
Suisse	188 025
Communauté européenne	2 689 455
Fondation Rockefeller	50 000
Internews	30 252
Fondation Ford	20 000
Open Society Institute	59 975

<i>Contributeurs</i>	<i>Montant total</i>
Law Foundation of Ontario	10 719
Anne-Marie de Brouwer	594
Fondation MacArthur	291 000
<b>Total</b>	<b>13 167 717</b>

3. Les prévisions de dépenses pour l'exercice biennal 2010-2011 sont présentées dans le tableau ci-après. Les écarts entre les prévisions initiales et les montants révisés sont imputables au fait que le taux d'exécution des projets financés a été inférieur aux prévisions. Le montant total des ressources du Fonds au 31 octobre 2011 s'établissait à 1 070 290 dollars.

### **Prévisions de dépenses, par objet de dépense**

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Objet de dépense</i>	<i>Prévisions de dépenses 2010-2011</i>	<i>Montants révisés 2010-2011</i>	<i>Augmentation (diminution)</i>
Autres dépenses de personnel	132,8	172,3	39,5
Voyages	173,5	129,9	(43,6)
Services contractuels	149,0	172,9	23,9
Frais généraux de fonctionnement	147,9	67,9	(80,0)
Fournitures et accessoires	44,8	22,2	(22,6)
Mobilier et matériel	240,1	201,6	(38,5)
Bourses, subventions et contributions	57,2	57,0	(0,2)
<b>Total</b>	<b>945,3</b>	<b>823,8</b>	<b>(121,5)</b>